Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_239-DE

CHERBOURG en Cotentin

Pôle attractivité et urbanisme durable
Direction urbanisme et foncier
Rapporteur : Ralph LEJAMTEL

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_239
SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2024

26 - VENTE AU PROFIT DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LE COTENTIN TERRAIN À BÂTIR ZAE DE BÉNÉCÈRE

Par délibération DEL2023_250 en date du 27 septembre 2023, le conseil municipal avait autorisé l'aliénation d'un lot d'activité n°7 et 8p, d'une surface estimée à 11 000 m² à la communauté d'agglomération Le Cotentin pour le projet de relocalisation de l'entreprise SIMON FRÈRES. Le projet concernait une partie des parcelles cadastrées 173 AX n°233 ; 66 et 65.

Les échanges entre la communauté d'agglomération et l'entreprise ont amené une modification du projet pour lequel un permis de construire a été déposé dans le courant de l'été. Il concerne désormais les parcelles suivantes :

- 173 AX 228 : 732 m² ;
- 173 AX 233 p. : env. 2 941 m² ;
- 173 AX 66 p. : env. 3 256 m² ;
- 173 AX 65 p. : env. 3 867 m² ;

représentant une surface d'environ 10 828 m² à parfaire par document d'arpentage.

Aux termes de l'avis 2024-50129-9829 rendu le 12 février 2024 ; le pôle d'évaluation domaniale de la direction immobilière de l'État a fixé la valeur vénale des terrains du parc d'activité de Bénécère, dont dépendent ces parcelles, entre 12 et 15,50 € le m².

Il est proposé au conseil municipal de vendre ces parcelles à la communauté d'agglomération Le Cotentin au prix de 13,5 € HT le m² conformément aux termes de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), correspondant au prix effectif de cession payé par l'acquéreur.

Le conseil municipal est invité à :

- autoriser l'aliénation au profit de la communauté d'agglomération Le Cotentin, moyennant le prix de 13,5 € HT le m², des parcelles susvisées situées dans la zone d'activité économique de Bénécère, à savoir une partie des parcelles cadastrées section : **173 AX 228** ; **173 AX 233 p**. ; **173 AX 66 p.** et la parcelle cadastrée **173 AX 65 p.,** pour une surface totale d'environ d'environ 10 828 m² à parfaire par document d'arpentage.

- autoriser dès à présent la société SIMON FRÈRES, ou toute société s'y substituant à déposer toutes demandes d'autorisations administratives ou études préalables nécessaires à ces opérations, dès avant la régularisation de l'acte authentique de vente au profit de l'agglomération Le Cotentin (après avoir reçu l'avis préalable de la communauté d'agglomération à ce sujet).

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_239-DE

Vu l'avis favorable de la commission n°3 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : **19h13**		Nombre de votants : **54**	
Pour : **53**	Contre : **0**	Abstention : **1** Nicolas VIVIER	NPPV : **0**

Le Président de Séance,
Benoit ARRIVE
Signé électroniquement par : Benoit ARRIVE
Date de signature : 04/10/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 04/10/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 1

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_239-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche

Conseil municipal du 2 octobre 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46
Date de la convocation et de son affichage : 19 septembre 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le deux octobre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 19 septembre 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 20h20) - BOUSSELMAME Noureddine (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 19h15) – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine – GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle – HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph (mandataire PLAINEAU Nadège à son départ 19h35) - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie – LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédérik - MARGUERITTE Camille (mandataire BOQUAIRE Guy à son départ 19h42) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – MORIN Lucie - PERRIER Didier – PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe (mandataire VASSAL Emmanuel à son départ 20h45) - TARIN Sandrine (mandataire FRANÇOISE Bruno jusqu'à son arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal
FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine
ISOIRD Valérie a donné procuration à BERHAULT Bernard
LEFAIX-VÉRON Odile a donné procuration à HÉBERT Dominique
MAGHE Jean-Michel a donné procuration à HAMON-BARBÉ Françoise
MARGUERITTE David a donné procuration à LEQUILBEC Frédérik
PECORARO Yvonne a donné procuration à VIVIER Nicolas
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SOURISSE Claudine a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 04/10/2024
Reçu en préfecture le 04/10/2024
Publié le 07/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_239-DE

PLAN DE SITUATION

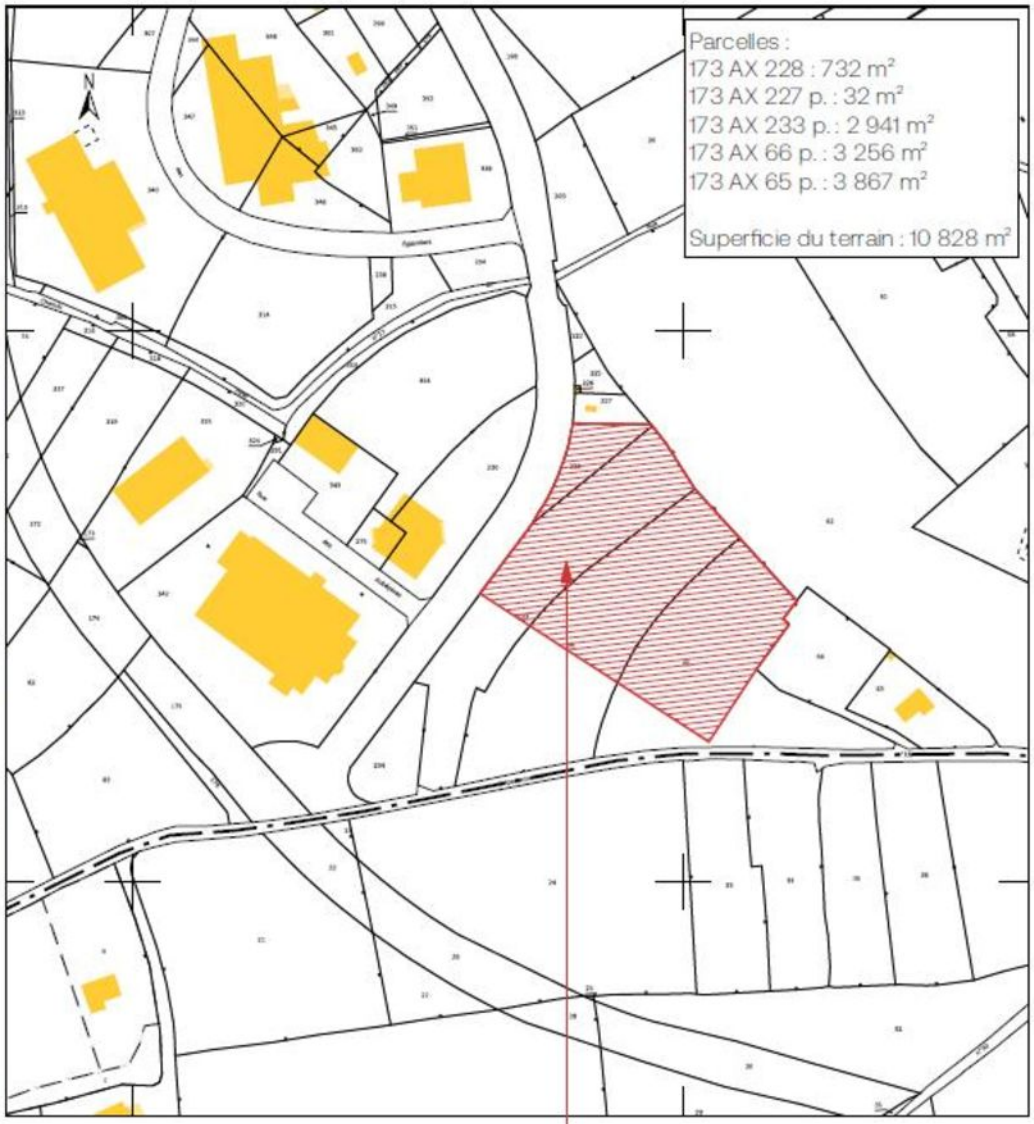

PLAN DE CADASTRE 1 /2 500e